

Annulations et surgel : des tours de vis supplémentaires sur des budgets déjà exsangues

Nous sommes face à **des coupes budgétaires en trois temps** : le budget initial, les annulations au printemps puis l'annulation en fin d'année des crédits gelés. Le Gouvernement répète toutes les erreurs commises pendant les crises de la décennie passée : si vous baissez la dépense publique en période de crise, vous aggravez la crise.

Après avoir transmis les projets de décret portant annulation de crédits (847 M€ en autorisations d'engagement et 950 M€ en crédits de paiement), le Gouvernement a présenté vendredi soir le détail du surgel qu'il mettra en œuvre : **2,9 Md€ en autorisations d'engagement et 1,7 Md€ en crédits de paiement.**

Pour la troisième année consécutive, **des mesures sont prises en cours de gestion pour tenter de respecter un objectif inatteignable de déficit imposé par le 49-3 alors même les conditions économiques se sont dégradées avec la guerre.** Il s'agit pourtant d'une méthode préjudiciable au bon fonctionnement du service public qui implique « *une contrainte forte sur la ressource des ministères* » selon la Cour des comptes.

Les annulations détaillées en annexe restent, à ce stade, moins importantes qu'en 2024 (10 Md€) et 2025 (2,7 Md€). **Mais pour connaître l'ampleur de ce tour de vis, il faut également prendre compte le surgel qui se traduira par autant de crédits annulés en fin de gestion.** Ces mesures vont donc fortement aggraver l'asphyxie budgétaire de certains ministères.

Au total, si les crédits gelés sont annulés en fin d'exercice comme je le soupçonne, les coupes pourraient atteindre en 2026 :

- -25 % pour Investir pour la France de 2030
- -18,3 % pour le Sport, la jeunesse et la vie associative
- -42 % en autorisations d'engagement et -10 % en crédits de paiement pour le Fonds vert
- -8,7 % pour la culture
- -7,5 % pour l'agriculture
- -7 % pour la politique de l'accès et au retour de l'emploi (-500 M€)
- -4 % pour la cohésion des territoires
- -3,5 % en autorisations d'engagement pour l'administration pénitentiaire

Rappelons que **ces mêmes ministères ont déjà été les victimes principales des derniers budgets et pourraient malheureusement être concernés par les coupes sans précédent annoncées pour 2027.**

Et ce n'est pas tout. Les effets de la guerre risquant de persister au moins jusqu'à l'automne, le comité d'alerte annoncé pour la fin du mois de juin pourrait être l'occasion de nouvelles annonces de baisses de dépenses. Or, cette stratégie risque d'accentuer le ralentissement de l'activité économique et continue de nous éloigner toujours plus de la bifurcation écologique.

Seul un projet de loi de finances rectificative (PLFR) réduirait donc le déficit sans augmenter le risque de récession. Il permettrait effectivement de cesser les baisses de dépenses et enfin faire contribuer plus justement les grandes entreprises et les ultra-riches à la réduction du déficit par des recettes supplémentaires. Je le réaffirmerai lors de l'audition du ministre de l'action et des comptes publics mercredi 3 juin.

Éric Coquerel

Annexe

Détail des annulations

- 2,3 % des crédits de la mission Investir pour la France de 2030 alors que les crédits ont baissé de -17,2 % en 2026. Ces crédits financent pourtant la recherche et l'innovation. À cela s'ajoute une baisse de 139 M€ sur la mission Recherche et enseignement supérieur ;
- 2% d'annulation sur la mission Transformation publique après une baisse de -29 % prévue en 2026 (208 M€) au lieu de soutenir le pouvoir d'achat des agents publics ;
- 122 M€ sur les politiques de l'emploi et notamment l'apprentissage ;
- 1 % des crédits de la mission Culture après une première baisse de -5,3 % prévue en 2026 par la loi de finances initiale ;
- « Seulement » -0,6 % d'annulation sur l'Aide publique au développement mais il est indécent de continuer à diminuer les moyens d'une politique de solidarité qui est déjà la plus coupée par le Gouvernement : -23 % en 2026 et -40 % en deux ans.

Détail du surgel

- Fonds verts : 10 % des autorisations d'engagement et 5 % des crédits de paiement
- Investir pour la France de 2030 : le surgel atteint 7 % des crédits (300 M€)
- Administration pénitentiaire : 7 % des autorisations d'engagement
- Agriculture : le surgel concerne 4,6 % des crédits (190 M€)
- Culture : le surgel concerne 2,6 % des crédits
- Politique de l'accès et au retour à l'emploi : 148 M€
- Cohésion des territoires : 0,7 % sur la mission mais 7 % pour le programme qui finance notamment MaPrimeRénov' (-135 M€)